

SUD Culture Solidaires a refusé de siéger au CHSM de ce jour

Pourquoi ?

« Le projet d'installation de la Maison de l'Histoire de France sur le site des Archives nationales a rencontré une vive opposition des syndicats et des agents, soutenue et relayée par de nombreuses personnalités (historiens, scientifiques, politiques, membres de la communauté culturelle...)

L'intersyndicale "Archives" a organisé une conférence de presse le 17 mai 2011, afin de débattre de l'avenir des Archives nationales, conférence qui s'est vue interdite par Mme Magnien directrice des Archives nationales, puis par M. Lemoine directeur du service interministériel des Archives de France. C'est en connaissance de cause que l'intersyndicale "Archives" soutenue par les syndicats nationaux CFDT-Culture, CGT-Culture et SCENRAC-CFTC, a maintenu cette conférence de presse

Aujourd'hui, suite à cette conférence de presse, le Ministère a engagé une procédure disciplinaire à l'encontre de trois agents qui ont pris publiquement la parole en tant que représentants de leurs organisations syndicales respectives et sur mandats des assemblées générales des personnels des Archives nationales. » (lettre ouverte de la CFDT Culture au Ministre le 06/10/11),

Nos camarades sont donc aujourd'hui menacés parce qu'ils ont mis en œuvre leur seule force de conviction contre un projet jugé néfaste par l'immense majorité de la communauté scientifique et les syndicats du ministère. Tant il découle de la seule volonté du prince et de la seule logique de la RGPP.

Le combat des agents des Archives ne traduit pas autre chose que leur volonté d'avoir leur mot à dire sur des projets qu'ils seront, de par leurs fonctions, les premiers à mettre en œuvre. Construire une fonction publique d'État moderne, comme le prétend le gouvernement, ne saurait se résumer à transformer les agents du service public en simples exécutants ne devant avoir aucune opinion sur l'objectif de leurs missions et de leur travail.

Au-delà du test que représente pour le ministère la résistance des agents des Archives nationales à ce projet désastreux et nauséabond, c'est la capacité même de résistance de l'ensemble des agents du ministère qui se joue ! Face à une administration soi-disant modernisée, sans âme et sans scrupule, animée par la seule raison technocratique, le courageux combat de nos collègues des Archives est un exemple à méditer pour toutes et tous : c'est la fierté et la dignité des véritables défenseurs du service public culturel qui s'exprime là. Nous en sommes toutes et tous fiers !

En cette fin de règne morose et ce climat de chasse aux sorcières – que l'on observe également dans d'autres ministères et nombre d'entreprises du secteur privé - légitimer des instances et un dialogue social moribond est devenu , pour notre organisation syndicale, impossible.

SUD Culture exige l'arrêt de l'utilisation du pouvoir disciplinaire comme mode de dialogue social

SUD Culture ne peut donc siéger dans les instances nationales dès lors que la parole syndicale s'exerce sous la menace